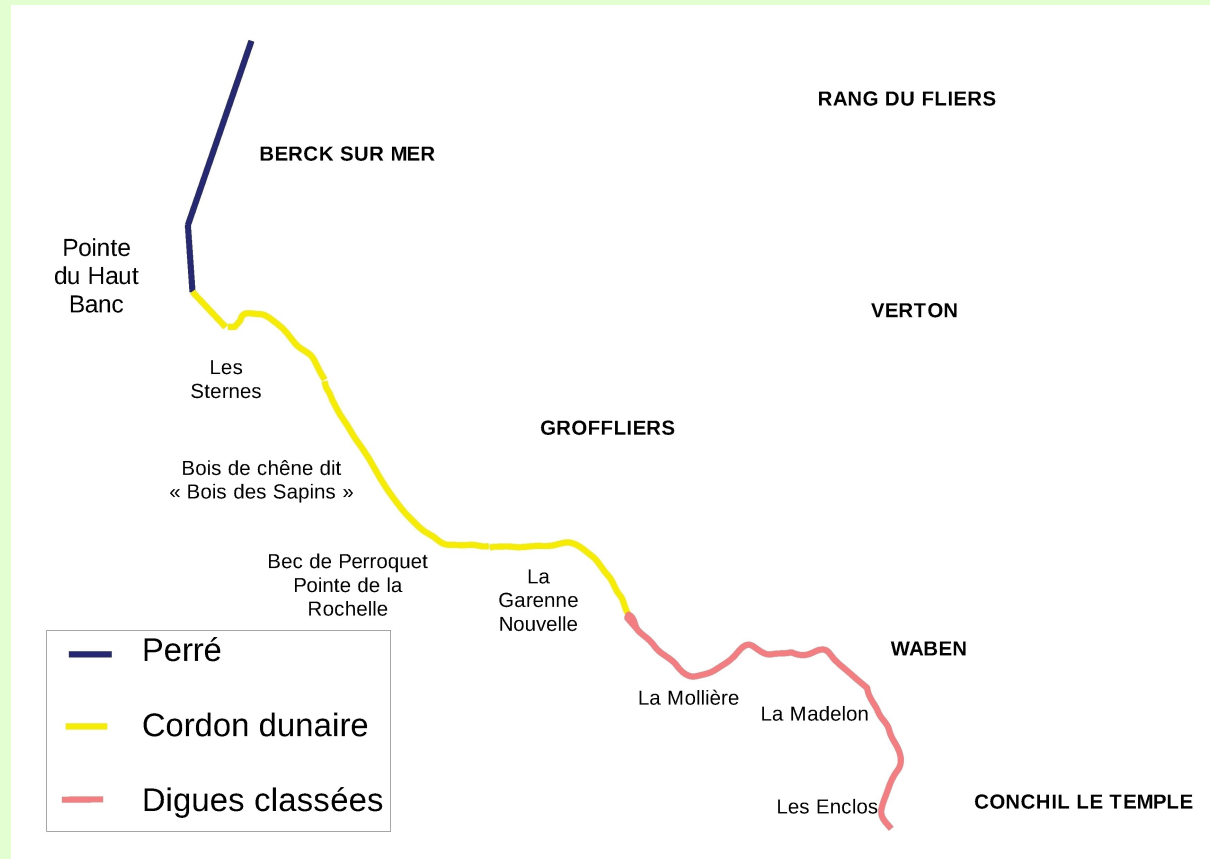


# La gestion du risque majeur de submersion marine



Réunion publique - Waben – 17 octobre 2012

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer**  
**Service Eau et Risques**  
**Unité PPR-NSM**



# La submersion marine

## Des conditions de mer exceptionnelles

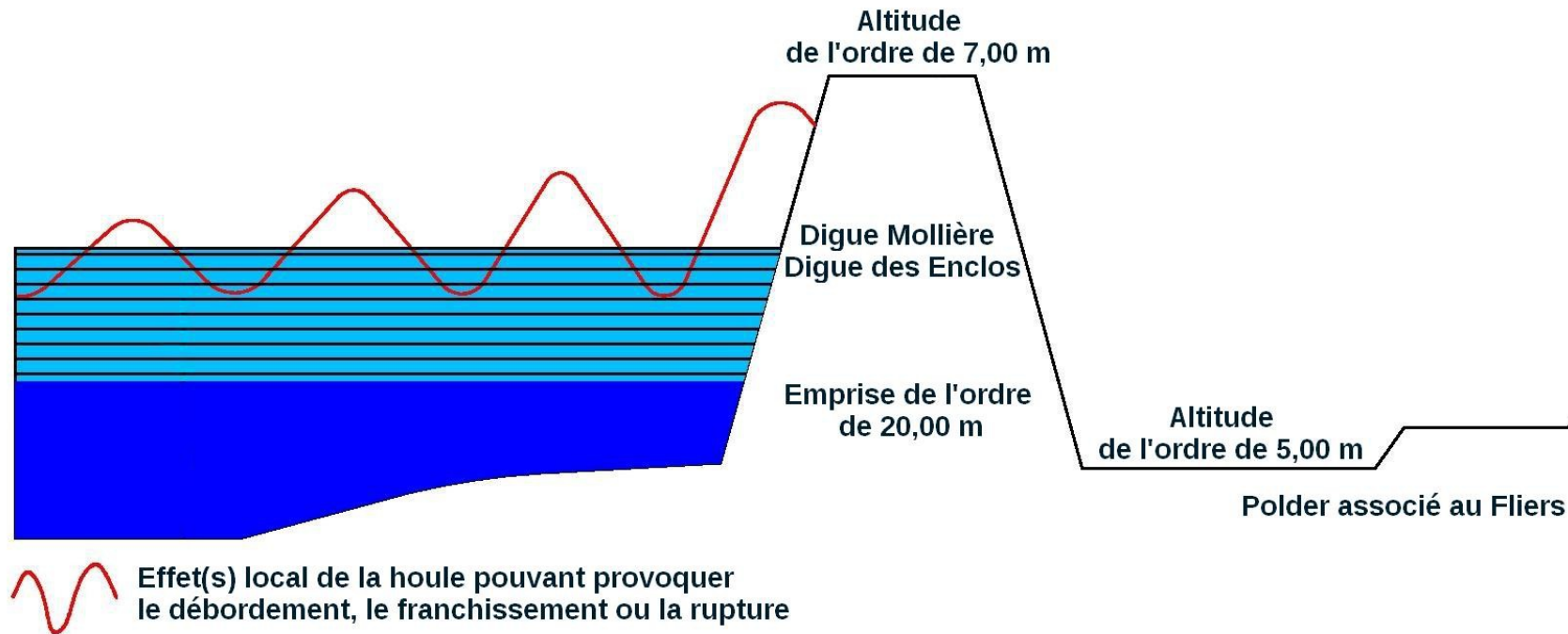
SUBMERSION MARINE - Evènement centennal - Baie d'Authie

**Niveau centennal : 6,40 m**

Surcote météorologique  
(dépression + vent)

**Marée astronomique : 5,55 m**

Marée haute de vives eaux de  
coefficient 120

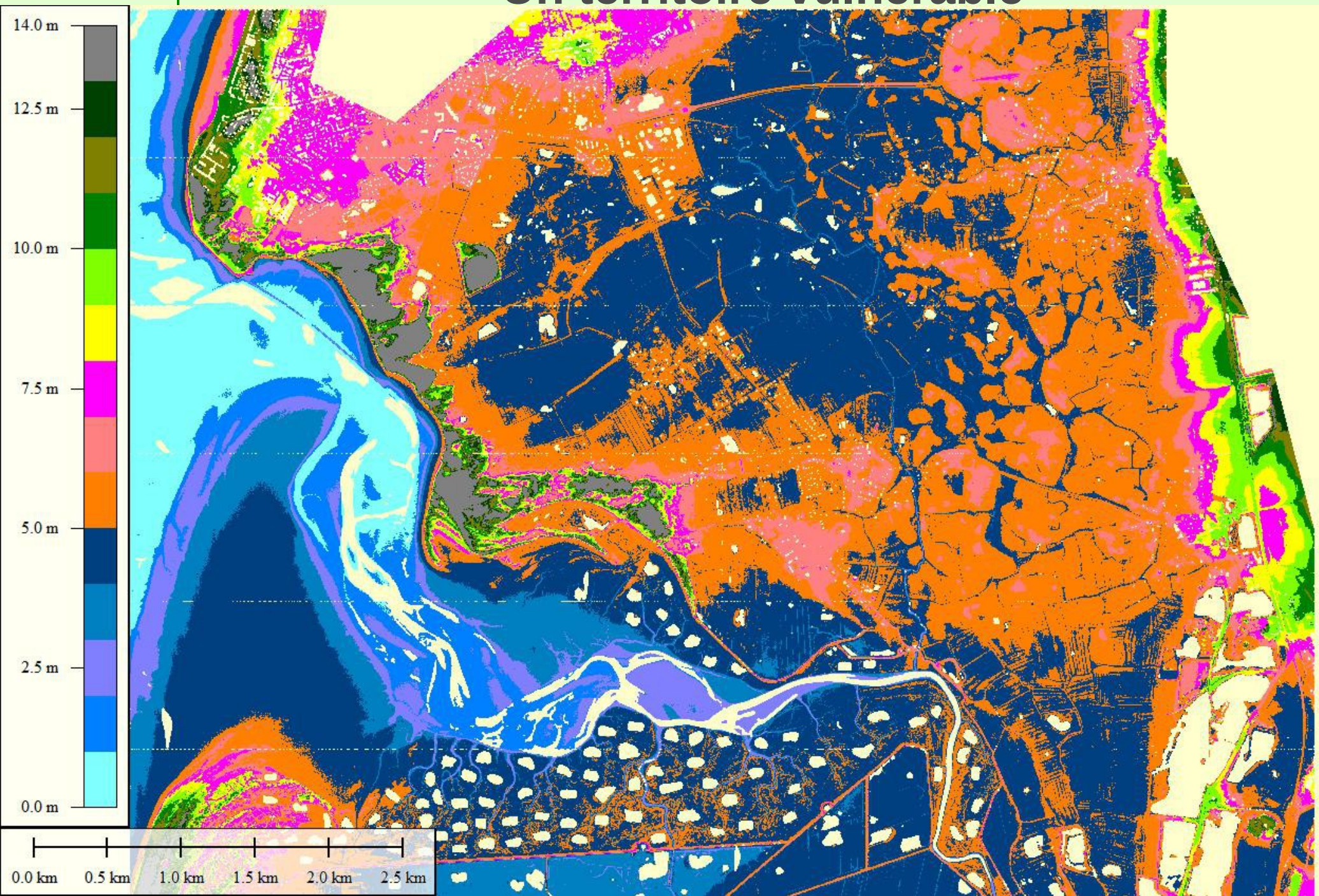


La période critique se situe dans les deux heures qui précèdent et qui suivent l'heure de pleine mer.



# La submersion marine

## Un territoire vulnérable





# La gestion du risque majeur

Connaitre et  
informer sur le  
risque

Adapter  
l'urbanisation

Prévoir, alerter et  
organiser les  
secours

Réduire la  
vulnérabilité et  
protéger



## Prévention - Adaptation

&

## Assurance - Indemnisation

Surprime Catastrophe Naturelle

=

Indemnisation



Connaitre

Adapter

Prévoir

Protéger

## Le Risque

Croisement : Aléa x Enjeux

### L'aléa

- C'est le phénomène naturel : ici la submersion marine
- Il est modélisé à partir des directives nationales
  - Conditions de mer centennales
  - Taille des brèches
  - Entrée d'eau liée aux cycles des marées

### Les enjeux

- Personnes, habitations, ...

Prévention - Adaptation



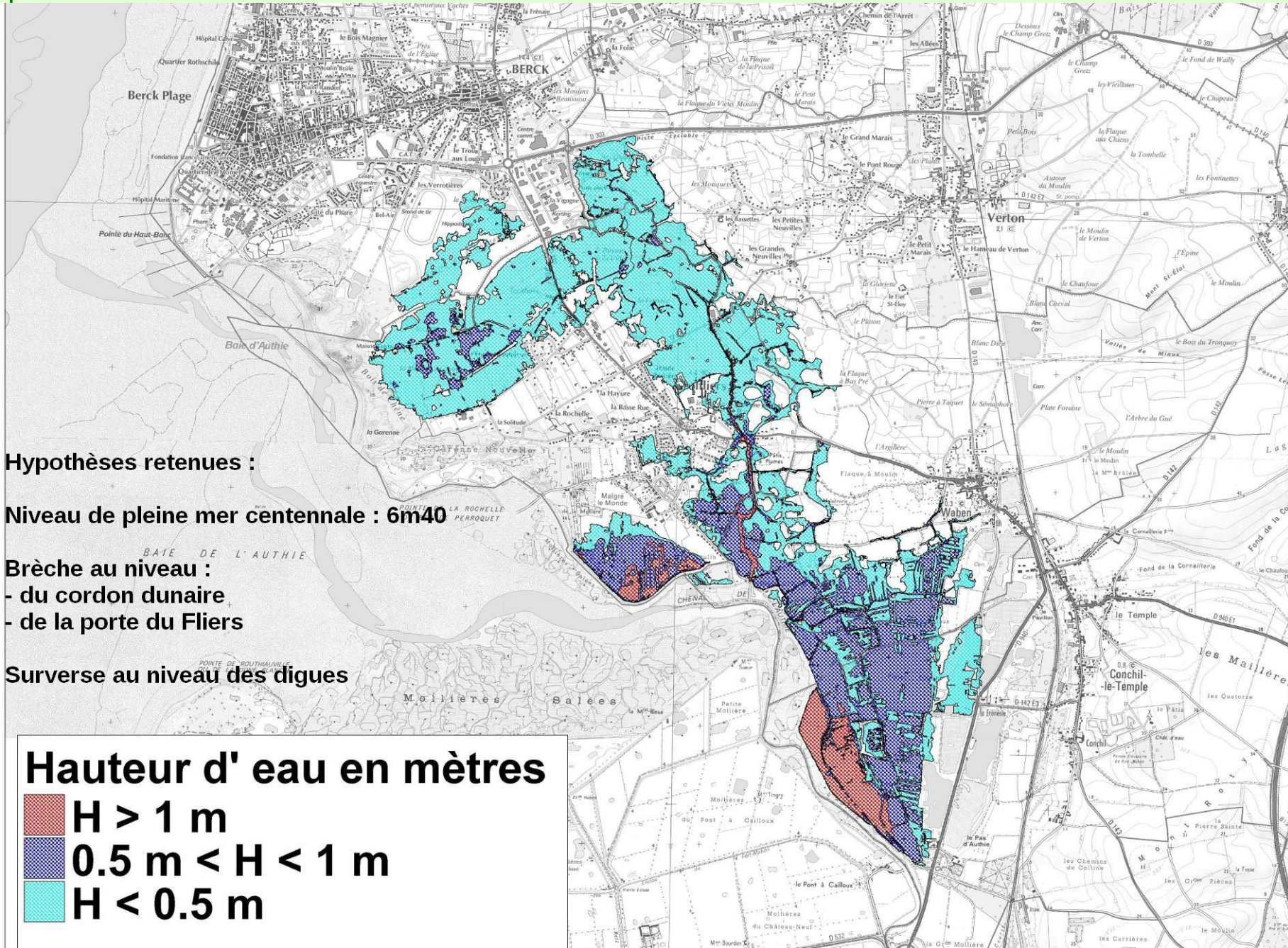
Connaître

Adapter

Prévoir

Protéger

# Prévention - Adaptation



PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS



Connaître

Adapter

Prévoir

Protéger

## Document consultable en mairie

- Porter à **C**onnaissance (PAC)

### Sites Internet

- **Direction Départementale des Territoires et de la MER (DDTM)**

- Information Acquéreur Locataire
- Présentations ...

- **Direction Régionale de l'Écologie de l'Aménagement et du Logement (DREAL)**

- Cartes, rapport
- Informations générales

- **Portail des Risques Majeurs**

- [prim.net](http://prim.net)

**prim.net**  
bouquet prévention risques majeurs

Prim.net favorise la mise à disposition, le partage et l'actualisation d'informations relatives aux risques naturels et technologiques pour renforcer notre résilience individuelle et collective.

- 1 [risquesmajeurs.fr](http://risquesmajeurs.fr)
- 2 [ma commune face aux risques](#)
- 3 [catalogue numérique](#)
- 4 [jurisprudence et textes fondateurs](#)
- 5 [photothèque](#)
- 6 [aleas.tv](http://aleas.tv)
- 7 [bd dicrim.fr](#)
- 8 [cartorisque](#)
- 9 [mémoire](#)

Prévention - Adaptation



Connaitre

**Adapter**

Prévoir

Protéger

## Plan de Prévention des Risques

### ■ Objectifs

- Adapter l'habitat existant
- Reporter l'urbanisation future vers les zones non submersibles

### ■ Le zonage réglementaire est établi à partir de l'aléa centennal

**Les travaux rendus obligatoires par le règlement du PPR peuvent faire l'objet de subvention**

**Prévention - Adaptation**



PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS



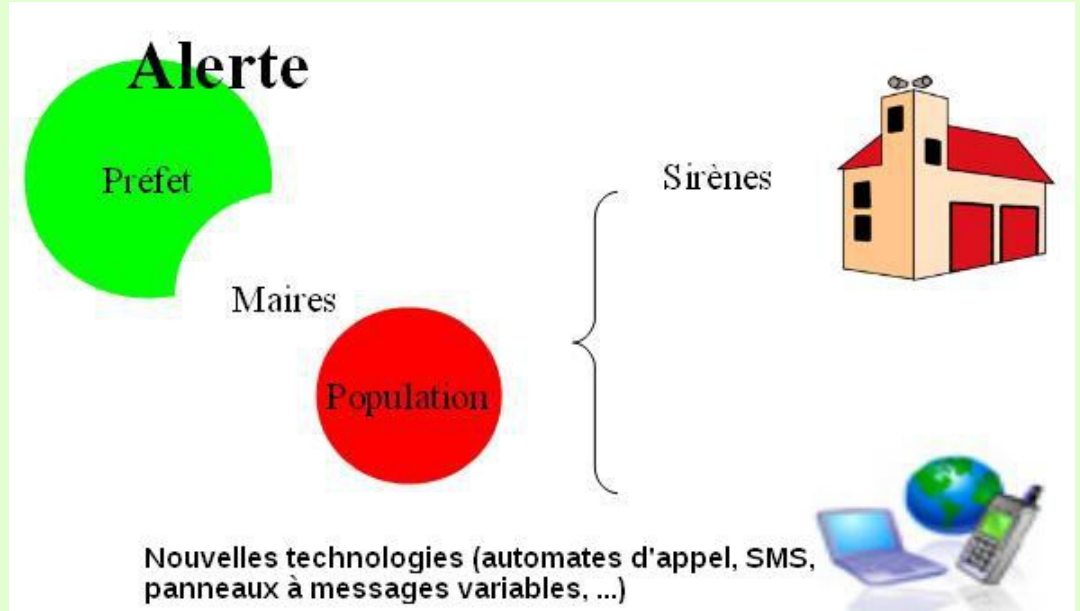
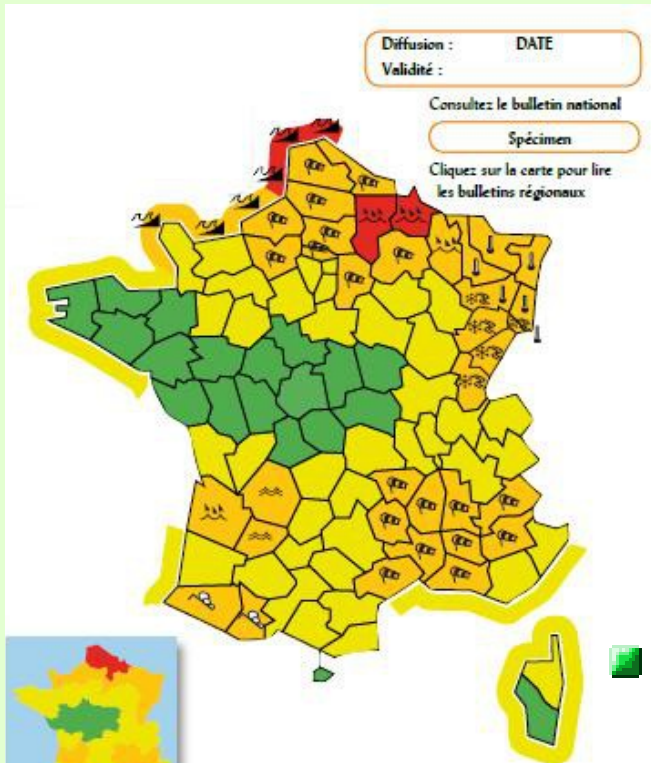
Connaitre

Adapter

Prévoir

Protéger

# Prévention - Adaptation



## Maire

- Met en œuvre les dispositions du Plan Communal de Sauvegarde

## Population

- Se tient informé et respecte les consignes
- Peut mettre en œuvre les dispositions du Plan Familial de Mise en Sureté



Source :  
ormes.fr

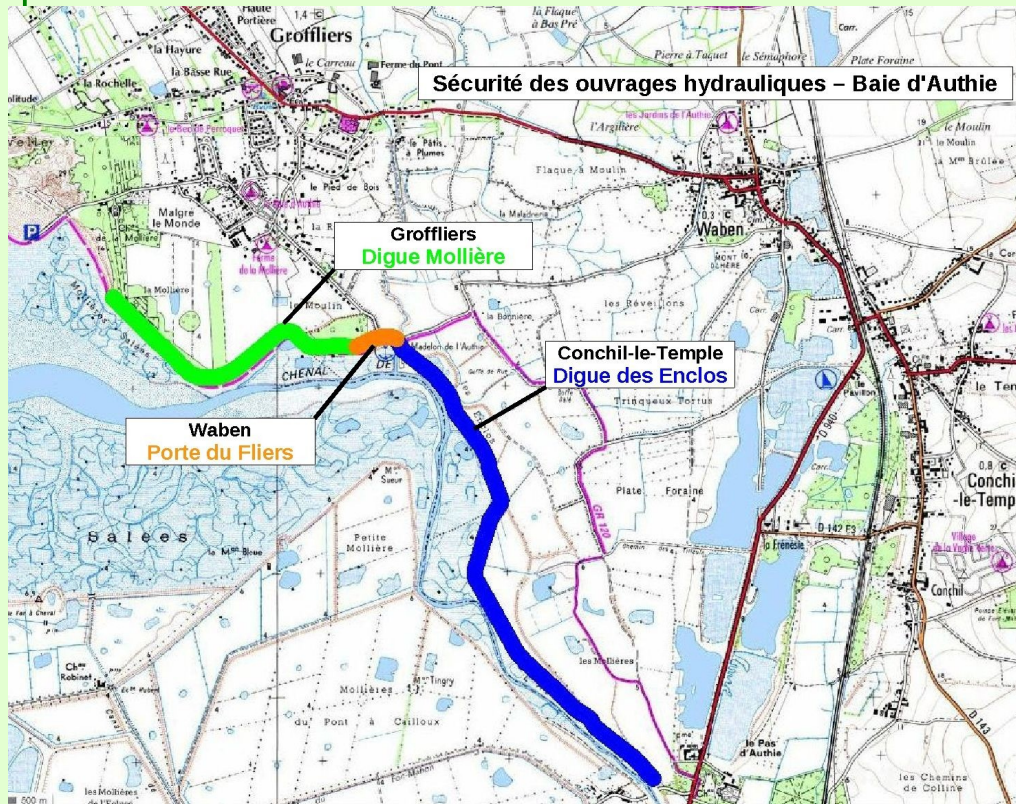
Connaitre

Adapter

Prévoir

Protéger

# Prévention - Adaptation



Une zone protégée par une digue reste une zone submersible

## ■ Les digues

- Ont une limite de protection
- Sont utiles et efficaces pour les événements les plus fréquents
- Sont soumises à un contrôle technique réglementaire lorsqu'elles sont classées
- Doivent être entretenues



PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS

# L'État

- Poursuit l'instruction du PPRL
  - Étudie et diffuse la connaissance (aléa submersion marine et érosion)
  - Intègre le changement climatique
  - Procède à l'enquête publique dans les deux ans
- Classe et contrôle les digues
- Apporte son financement au Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI)
- Incite les communes à élaborer leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS)





**Assurance  
indemnisation**

**Surprime Catastrophe Naturelle  
=  
Indemnisation**

**Prévention - Adaptation**

Connaitre et  
informer sur le  
risque

Maîtriser  
l'urbanisation

Prévoir, alerter et  
organiser les secours

Réduire de la  
vulnérabilité et  
protéger



**Etat**

Modélise l'aléa

Instruit le Plan de  
Prévention des  
Risques Littoraux

Alerte et organise les  
secours

Co-finance le  
Programme d'Action  
de Prévention des  
Inondations

**Commune**

Informe la  
population

Annexe le PPRL au  
Plan Local  
d'Urbanisme

Élabore et déclenche  
le Plan Communal de  
Sauvegarde

Co-finance et porte  
le PAPI

**Particulier**

Se tient informé

Respecte le  
règlement du PPRL

Élabore le Plan  
Familial de Mise en  
Sureté

Aménage son  
logement  
(accès étage)

**LA GESTION DU RISQUE EST L'AFFAIRE DE TOUS**



PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS

DDTM du Pas de Calais  
Service Eau et Risques  
Unité PPR

03.21.22.99.99

Messagerie  
[ddtm-ser-ppr@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:ddtm-ser-ppr@pas-de-calais.gouv.fr)

Site internet  
[www.pas-de-calais.equipement-agriculture.gouv.fr/](http://www.pas-de-calais.equipement-agriculture.gouv.fr/)

